

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : PAVILLON BELLEVUE INC.

Nom de l'installation visitée : PAVILLON BELLEVUE

Région : CHAUDIÈRE-APPALACHES

Date de la visite : 21 février 2017

Date de transmission au MSSS: 16 mai 2017

1ère reddition de comptes 21 février 2018

État d'avancement

Non
réalisée
0
0%

	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	0	0	0	0
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	0	0	0	0
Total	0	0	0	0

* Il reste 10 recommandations dont l'état d'avancement doit être complété ou vérifié.

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Recommandations	Moyens	Échéancier	Rédaction de comptes au			Rédaction de comptes au			Commentaires
			21 février 2018			21 février 2019			
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	L'élaboration d'un plan de maintien des installations matérielles est presque terminée. Pour assurer le suivi de ce plan nous utiliserons un calendrier de suivi.	31 mai 2017						
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à améliorer la mise en place d'outils conformes aux principes inscrits dans les orientations ministérielles.	En complément des outils cliniques permettant une analyse rigoureuse des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence du résident, une formation est prévue pour septembre 2017 pour tous les intervenants. La sensibilisation des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence du résident auprès des intervenants se fera mensuellement lors de réunions d'équipes.	30 septembre 2017						
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.	Nomination d'un intervenant accompagnateur préposé aux bénéficiaires auprès de chaque résident et assurer la mise à jour continue des désignations à l'aide d'une grille de suivi. Voir à la formation de chaque intervenant accompagnateur.	30 décembre 2017						

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes au 21 février 2018			Reddition de comptes au 21 février 2019			Commentaires
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
4	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la promotion des droits des résidents.	;Élaborer conjointement avec le commissaires aux plaintes et à la qualité des services un plan annuel des activités de promotion afin de faire connaître son rôle et ses responsabilités auprès des résidents. Assurer le suivi des réalisations des activités de promotion à l'aide d'une grille descriptive des activités.	30 décembre 201						
5	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à favoriser l'expression du point de vue des résidents sur la qualité des services reçus et sur le milieu de vie.	Une démarche structurée d'évaluation de la satisfaction des résidents et de leurs proches sera réalisée une fois par année conjointement avec le Comité des usagers. Pour l'année 2017-2018 le sondage aura lieu à l'automne. Un plan d'action sera fait à la suite des résultats de ce sondage.	21 février 2018						
PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX									
6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour valider la compréhension des renseignements transmis au résident et à ses proches lors de l'accueil.	Dans le cadre de notre politique en lien avec les rôles et responsabilités du personnel à l'admission et à l'accueil du résident il est stipulé que l'établissement valide, dans les 2 semaines suivant l'admission, la compréhension des informations transmises à l'accueil. L'établissement consignera ces vérifications par écrit sur un formulaire prévu à cette fin. Ce formulaire sera classé à la fin du dossier du résident pour faciliter la consultation de ce formulaire. Il contiendra, par exemple les informations suivantes: entretien des vêtements, service des repas, aménagement de la chambre, animation et loisirs, plainte, etc.	30 juin 2017						
7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour que les pratiques concernant les soins et l'assistance répondent aux besoins des résidents.	Tous les résidents auront un plan d'intervention en interdisciplinarité. Les interventions de soins et de services en fin de vie seront réalisées en interdisciplinarité en incluant les proches et les familles. Le programme de fin de vie sera modifié en conséquence.	30 mai 2017						

Recommandations	Moyens	Échéancier	Reddition de comptes au			Reddition de comptes au			Commentaires
			21 février 2018			21 février 2019			
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
8	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas afin de mieux répondre aux besoins des résidents.	L'horaire du personnel sera révisé et adapté afin d'optimiser leur présence au moment des repas des résidents.	30 juin 2017						
9	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'offre des activités de loisir.	Le programme des activités de loisirs sera adapté afin d'inclure des activités afin d'inclure des activités de loisirs sur 7 jours. Une rencontre aura lieu avec les intervenants concernés (personnel de la direction, technicienne en éducation spécialisée/loisirs, thérapeute en réadaptation physique, un résident ou un proche membre du comité des usagers.	30 novembre 2017						
10	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement afin que les lieux soient sécuritaires.	Au CHSLD Pavillon Bellevue les produits dangereux sont entreposés de manière sécuritaire. Nous avons sécurisé les chariots des PAB et de l'entretien ménager. Des vérifications et des rappels seront faits mensuellement auprès des intervenants lors des réunions d'équipe.	30 mars 2017						